

# MAROC ÉTÉ 2026

7 Jours / 6 Nuits



Entre médinas envoûtantes, déserts dorés et côtes atlantiques sauvages, le Maroc vous invite à un voyage aux mille couleurs et saveurs. Des souks animés de Marrakech aux ruelles bleues d'Essaouira, en passant par la splendeur de Rabat et la modernité de Casablanca, découvrez un pays riche en histoire, en culture et en traditions ancestrales.

## PROGRAMME

### Jour 1 : TUNIS – CASABLANCA – MARRAKECH ✈️

- ☒ RDV à l'aéroport de Tunis Carthage.
- ☒ Enregistrement puis embarquement à destination de Casablanca.
- ☒ Arrivée à l'aéroport de Casablanca & transfert par bus vers Marrakech (243 km).
- ☒ Check-in.
- ☒ Dîner à l'hôtel & soirée libre

### Jour 2 : MARRAKECH : OURIKA - CITY TOUR

- ☒ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ☒ Départ matinal pour une escapade à la vallée de l'Ourika, un havre de paix avec ses paysages époustouflants, ses cascades et ses villages berbères authentiques
- ☒ City tour Marrakech avec déjeuner dans un restaurant local à la médina.
- ☒ Dîner à l'hôtel.

### Jour 3 : MARRAKECH : ESSAOUIRA (182 km)

- ☒ Petit déjeuner à l'hôtel
- ☒ Départ pour la découverte de la ville d'Essaouira, une charmante ville côtière du Maroc, réputée pour son ambiance pittoresque, son riche patrimoine et ses belles plages.
- ☒ City tour et déjeuner dans un restaurant local.
- ☒ Dîner à l'hôtel.

### Jour 4 : MARRAKECH: JOURNÉE LIBRE – DÎNER GALA

- ☒ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ☒ Matinée libre pour la découverte personnelle et le shopping.
- ☒ Déjeuner libre.
- ☒ Le soir, dîner gala. Un dîner magique avec un spectacle au cœur du désert d'Agafay, où vous pourrez profiter du coucher de soleil.

### Jour 5 : MARRAKECH – RABAT– CASABLANCA (412 km)

- ☒ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ☒ Départ de Marrakech vers Rabat.
- ☒ Visite de la ville puis continuation vers Casablanca.
- ☒ Check-in.
- ☒ Déjeuner libre.
- ☒ Dîner à l'hôtel & soirée libre.

### Jour 6 : CASABLANCA – TOUR PANORAMIQUE

- ☒ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ☒ Tour panoramique de Casablanca.
- ☒ Visite de Morocco Mall.
- ☒ Déjeuner libre.
- ☒ Dîner à l'hôtel.

### Jour 7 : CASABLANCA – TUNIS :

- ☒ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ☒ Transfert à l'aéroport de Casablanca.
- ☒ Embarquement et envol vers Tunis.

(Fin de notre programme)

### TARIFS :

MAROC 7 J /6N	1/2 DBL	SGL	3 <sup>ème</sup> pax	Enf 4-11,99	Enf 2- 3,99	BB <2
<b>BLUSEA LES PRINTEMPS 4*</b> <b>MARRAKECH &amp; HOTEL</b> <b>SUISSE 4* CASA</b> (ou similaires)	3350	3950	3250	2850	2390	390

### Nos prix comprennent :

- Billets d'avion TUN -CMN-TUN Via Royal Air Maroc.
- Hébergement 04 nuitées à l' hôtel BLUSEA LES PRINTEMPS 4\* en DP ou Similaire.
- Hébergement 02 nuitées à l' hôtel SUISSE à CASABLANCA 4\* en DP ou similaire.
- Excursion OURIKA.
- City Tour Marrakech avec déjeuner.
- Diner Gala au désert d'Agfay à Marrakech.
- Excursion ESSAOUIRA avec déjeuner.
- City Tour RABAT.
- Tour Panoramique Casa & Visite Morocco Mall.
- Tous les transferts nécessaires.
- Assistance durant le séjour.



ACTIVE TRAVEL

### Nos prix ne comprennent pas :

- Les extras et les dépenses à titre personnel
- Le timbre de voyage
- Assurance de voyage (nous la recommandons)
- Pourboires pour guide et chauffeur

### Les conditions de paiement :

- 50% à la confirmation (avec copie du passeport)
- 50% avant 29 jours de la date du départ

### Les conditions d'annulation et de remboursement :

- Annulation (J-40 /) = 100 DT
- Annulation (J-29) = aucun remboursement

La communication de toute annulation doit être envoyée par email à l'adresse suivante : [outgoing@activetravel.com.tn](mailto:outgoing@activetravel.com.tn). Nous considérerons la date de votre annulation celle indiquée dans notre boîte de réception

### Détails de vols :

#### DU 29 JUILLET AU 04 AOUT 2026

AT 571 29JUL 3 TUNCMN 1150 1505  
AT 572 04AUG 2 CMNTUN 1355 1655

#### DU 12 AU 18 AOUT 2026

AT 571 12AUG 3 TUNCMN 1150 1505  
AT 572 18AUG 2 CMNTUN 1355 1655

#### DU 19 AU 25 AOUT 2026

AT 571 19AUG 3 TUNCMN 1150 1505  
AT 572 25AUG 2 CMNTUN 1355 1655

#### DU 26 AOUT AU 01 SEPTEMBRE 2026

AT 571 26AU 3 TUNCMN 1150 1505  
AT 572 01SEP 2 CMNTUN 1355 1655

### Conditions Générales de Vente Voyage- ACTIVE TRAVEL

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre **ACTIVE TRAVEL**, ci-après dénommée l'Agence, et toute personne procédant à une réservation de voyage, ci-après dénommée *le Client*.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant toute réservation et les accepter sans réserve.

#### 1. Réservation et paiement

- La réservation devient ferme dès le versement de l'acompte indiqué dans le devis et/ou le programme.
- Le solde doit être réglé selon les délais précisés. Tout retard de paiement peut entraîner l'annulation automatique de la réservation, sans remboursement de l'acompte.
- Les tarifs sont établis sur la base d'un nombre minimum de participants et d'un taux de change défini dans le programme. Toute variation du taux de change ou un nombre de participants inférieur au minimum requis peut entraîner un réajustement tarifaire.

#### 2. Annulation et modifications par le Client

- Toute annulation doit être communiquée exclusivement par email à l'adresse suivante : [support@activetravel.com.tn](mailto:support@activetravel.com.tn). La date de réception dans la boîte email de l'Agence fera foi.
- Toute modification ou annulation après validation du dossier peut entraîner des frais supplémentaires.
- En cas d'annulation de la participation d'un voyageur partageant une chambre double, le supplément pour chambre individuelle sera à la charge du voyageur ayant annulé.
- Les conditions précises d'annulation ainsi que les frais applicables sont indiqués dans le programme et/ou le devis spécifique.

#### 3. Modifications du programme

- Pour des motifs indépendants de la volonté de l'Agence ou de ses partenaires (conditions météorologiques, fermetures de sites, décisions administratives, etc.), l'ordre des visites ou des activités peut être modifié sans altérer, dans la mesure du possible, la qualité globale du voyage.
- Les distances, durées et photographies mentionnées dans le programme sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel.

#### 4. Retards ou annulations de vols

- En cas de retard, de modification ou d'annulation de vol imputable à la compagnie aérienne, entraînant un décalage de l'arrivée du client et la perte de nuits d'hôtel, d'excursions ou d'activités prévues, ACTIVE TRAVEL ne pourra en aucun cas être tenue responsable.
- L'Agence pourra toutefois assister le Client dans ses démarches auprès de la compagnie aérienne afin de solliciter une compensation ou un remboursement, sans que cela ne constitue une obligation ou une responsabilité de sa part.
- Le choix des sièges d'avion (hublot, couloir, sièges côte à côte, première rangée, etc.) n'est pas garanti. Un effort sera fait pour satisfaire les demandes, toutefois la réservation des sièges est généralement payante auprès de la majorité des compagnies aériennes.
- La responsabilité des bagages (perte, retard ou dommage) incombe exclusivement à la compagnie aérienne, conformément à la réglementation en vigueur.

**5. Santé et Capacités Physiques** L'Agence attire l'attention du Client sur le fait que certains itinéraires nécessitent une bonne condition physique. Le Client s'engage à 1) vérifier le niveau de difficulté auprès de nos conseillers avant de valider son dossier. 2) Déclarer par écrit tout handicap ou pathologie pouvant nécessiter une assistance particulière ou compromettre sa participation à certaines activités. L'Agence ne pourra être tenue responsable en cas de difficultés rencontrées par le Client si les informations sur son état de santé n'ont pas été communiquées préalablement.

#### 6. Hébergement

- Les catégories d'hôtels mentionnées correspondent aux normes locales du pays visité.
- Les heures de check-in et de check-out sont fixées par les établissements hôteliers et doivent être respectées par le Client.
- Les chambres doivent être libérées avant l'heure de check-out fixée par l'hôtel.
- La perte d'une clé ou d'une carte magnétique peut entraîner une pénalité facturée par l'hôtel, à la charge du client.
- Les demandes spéciales (grand lit, chambre spécifique, étage, etc.) sont formulées à titre de souhait. L'Agence fera de son mieux pour les satisfaire, sans toutefois pouvoir les garantir.

#### 7. Comportement et discipline

- Le Client s'engage à respecter le programme, le guide, l'accompagnateur et l'ensemble du groupe.
- En cas de retard du Client lors d'un départ d'excursion ou d'un transfert, l'accompagnateur est autorisé à poursuivre le programme sans attendre.
- Le Client retardataire devra rejoindre le groupe par ses propres moyens et à ses propres frais.

#### 8. Santé et assurance

- L'assurance voyage est obligatoire et relève de la responsabilité exclusive du Client (garanties, pays couverts, durée de validité, etc.).
- En cas de maladie ou d'accident durant le voyage, l'accompagnateur/Assistant orientera le Client vers une structure médicale locale appropriée.
- Tous les frais médicaux, d'hospitalisation ou de rapatriement sont à la charge du Client et/ou de sa compagnie d'assurance.

- En cas d'hospitalisation, l'accompagnateur du groupe n'est pas tenu de rester auprès du Client. Si nécessaire, un accompagnement local pourra être mis en place aux frais du Client.
- **9. Documents et effets personnels**
- Le Client est responsable de la conservation de ses documents de voyage et effets personnels (passeport, billets, argent, objets de valeur, etc.).
- En cas de perte de passeport, le Client devra effectuer, à ses frais, les démarches nécessaires pour l'obtention d'un laissez-passer ou d'un nouveau document de voyage.
- L'accompagnateur doit poursuivre le programme avec le groupe et n'est pas tenu de rester pour assister le Client dans ses démarches administratives.
- Toute assistance spécifique demandée (communications, déplacements, accompagnement particulier, etc.) pourra entraîner des frais supplémentaires à la charge du Client.
- **10. Validité du passeport**
- Le Client est responsable de la validité de son passeport (date d'expiration, nombre de pages vierges requises pour les visas et tampons).
- L'Agence décline toute responsabilité en cas de refus d'embarquement, de transit ou d'entrée sur le territoire en raison d'un passeport non conforme.
- Il appartient au Client de vérifier la conformité de son passeport aux exigences du pays visité avant le départ.
- **11. Visa**
- Pour les voyages nécessitant un visa, le Client est responsable de l'obtention de tous les visas requis pour entrer dans le ou les pays de destination.
- L'Agence peut assister le Client dans certaines démarches de visa, sans toutefois garantir l'obtention du visa.
- Certains visas (notamment pour l'espace Schengen, les États-Unis ou d'autres destinations spécifiques) ne sont pas pris en charge par l'Agence.
- En cas d'absence de visa, de refus de visa ou de refus d'entrée sur le territoire, l'Agence ne pourra être tenue responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.
- **12. Force majeure**
- ACTIVE TRAVEL ne pourra être tenue responsable des conséquences résultant d'événements de force majeure ou de circonstances exceptionnelles et inévitables, tels que catastrophes naturelles, grèves, conflits armés, troubles politiques, décisions administratives ou sanitaires, épidémies, pandémies, ou toute autre situation indépendante de sa volonté. L'Agence pourra toutefois assister le Client dans ses démarches auprès de la compagnie aérienne, hôtels et autres prestataires afin de solliciter une compensation ou un remboursement, sans que cela ne constitue une obligation ou une responsabilité de sa part.